L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **BASSIN DE GOUZON**

Gestionnaire du réseau : SIAEP DU BASSIN DE GOUZON

Exploitant du réseau : SIAEP DU BASSIN DE GOUZON

Les principales installations qui alimentent ce réseau sont :

Station de production de : **VENTENAT**

Délégation Départementale de la Creuse

Pôle Santé publique et environnementale

28 Avenue d'Auvergne - CS 40309

23006 GUERET CEDEX

LE CONTROLE SANITAIRE

L'Agence Régionale de Santé assure le contrôle sanitaire des eaux de consommation en application du code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse de ces contrôles. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

- Lorsque la teneur en fluor des eaux distribuées est inférieure à 0,5 mg/L, il peut être utile, pour la prévention de la carie dentaire notamment chez l'enfant, d'effectuer un apport complémentaire de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).
- Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.
- Laisser couler l'eau quelques instants avant de la consommer : en effet lorsque l'eau stagne dans les canalisations, elle peut se dégrader, avoir des saveurs désagréables, et notamment se charger en métaux (fer, cuivre voire plomb) par corrosion des conduites.
- Utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments : une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations ainsi que la dégradation de la qualité bactériologique.
- Si votre installation intérieure comporte des canalisations en plomb, il est nécessaire d'envisager leur remplacement dans les meilleurs délais.

...Quelle qualité en : 2020 ?

Qualité bactériologique

Paramètres dont la présence dans l'eau peut porter atteinte à la santé des consommateurs		*Paramètres témoins du bon fonctionnement des installations*	
Nombre de mesures :	26	Nombre de mesures :	26
% de conformité :	**96 %**	% de conformité :	**96 %**

Qualité chimique

Turbidité

Caractérise la limpidité de l'eau
(Maximum autorisé 2 unités NFU)

Nombre de mesures :	24
Valeur maximale atteinte :	0,4 NFU
% de conformité :	**100 %**

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide
(minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0)

Nombre de mesures :	24
Valeur minimale atteinte :	6,8
% de conformité :	**100 %**

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/L)

Nombre de mesures :	5
Valeur minimale atteinte :	11 mg/L
Valeur maximale atteinte :	13 mg/L
% de conformité :	**100 %**

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures :	5
Valeur moyenne :	12,9 °F

Cette eau est peu calcaire

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1µg/L)

Nombre de prélèvements :	2	Nombre de mesures :	248
Valeur maximale atteinte :	0,020 µg/L	Nombre de non-conformités :	**0**

Qualité radiologique

Pour la Dose Indicative (DI), la référence de qualité est de 0,1 mSv/an.
Pour le radon, la référence de qualité est de 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements radon :	2	Valeur maximale atteinte :	191 µg/L
Nombre de prélèvements DI :	2	Valeur maximale atteinte :	0,145 mSv/an

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

Présence naturelle de radon dissous dans l'eau à une concentration supérieure à la référence de qualité (100 Bq/L) ne justifiant cependant pas de restriction d'usage. La collectivité doit toutefois examiner la faisabilité de mesures de réduction de la teneur en radon.

pH correct, eau peu calcaire.
La teneur en fluor est inférieure à 0,5 mg/L.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SIAEP DU BASSIN DE GOUZON

Tel. 05 55 62 35 65

Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Creuse en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation 07/06/2021

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau "T3"
Les paramètres microbiologiques des PLV dont le type d'eau est : A1, A2, A3, B, sont exclus

TTP VENTENAT

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
Nombre de dépassements des limites				

Paramètre	Valeur mesurée (unité)	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
ACTIVITÉ RADON 222	174 (Bq/L)	18/03/2020		100,00
ACTIVITÉ RADON 222	191 (Bq/L)	19/08/2020		100,00
DOSE INDICATIVE	0,131 (mSv/a)	18/03/2020		0,10
DOSE INDICATIVE	0,145 (mSv/a)	19/08/2020		0,10
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	4 (SANS OBJET)	18/03/2020	1,00	2,00
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	4 (SANS OBJET)	19/08/2020	1,00	2,00
Nombre de dépassements des références :	***6***			

UDI BASSIN DE GOUZON

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	1 n/(100mL)	28/07/2020		0,00
Nombre de dépassements des limites	*1*			

Paramètre	Valeur mesurée (unité)	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	1 (n/(100mL))	12/08/2020		0,00
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2,5 (mg(C)/L)	26/11/2020		2,00
Nombre de dépassements des références :	***2***			